

## **Vous n'avez qu'une seule paire d'yeux Prenez-en soin !**



En cas de projection accidentelle de substance chimique ou autre corps étranger dans les yeux, un rinçage instantané peut éviter de graves lésions oculaires.



Au laboratoire,  
un flacon rince-œil doit être disponible.

Assurez-vous de la validité des solutions en contrôlant la date de péremption mentionnée sur le flacon.

Des flacons de remplacement sont à votre libre disposition à la loge des huissiers.



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

SANTÉ AU TRAVAIL,  
ENVIRONNEMENT,  
PRÉVENTION, SÉCURITÉ